



Numérique Déploiement du haut débit et de la fibre optique en Val de Vienne

Mise en service à partir de novembre 2016 des nouveaux équipements assurant une montée en débit

Suite à un appel à expression de besoins organisé en 2013 par le syndicat mixte DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin), la Communauté de Communes du Val de Vienne a été retenue parmi les 18 premiers territoires du Limousin pour déployer en priorité, le numérique Haut débit et la fibre optique. Sur les neuf communes du Val de Vienne, c'est près d'un million d'euros qui sont ainsi investis dans cette première tranche de travaux (subventionnée à 82 %). Dans les mois à venir, un grand nombre d'utilisateurs vont voir leur débit de connexion internet considérablement augmenté leur garantissant un flux numérique à 6 Méga.

De nombreux financeurs partenaires !

Montant des travaux de montée en débit : 970 388€



Europe Etat Région : 70 %
Communauté de Communes : 18 %
Conseil Départemental : 12%

Schéma Directeur D'Aménagement Numérique : De grands travaux !

Même si du retard a été pris au niveau du planning de déploiement numérique (dû aux multiples intervenants techniques ainsi qu'aux délais de traitement des dossiers de subvention) ; depuis mai 2015, ce sont des dizaines de kilomètres de fibre optique qui ont d'ores et déjà été installés sur notre territoire. En complément, plusieurs « points de raccordements mutualisés (PRM) » ont été construits. La mise en service de ces nouveaux équipements est prévue à partir de novembre 2016.

Ce retard est relatif dans la mesure où le Val de Vienne s'est engagé très tôt dans cette démarche pilote et a ainsi pris deux ans d'avance sur les autres territoires du Limousin non inscrits.

Les dates prévisionnelles de mise en service

Elles vont s'échelonner de Novembre 2016 jusqu'en début 2017. La première mise en service aura lieu à St Yrieix sous Aix le 14 novembre 2016.

Information des habitants

La Communauté de Communes ne disposant pas des fichiers d'abonnés des différents fournisseurs d'accès, chaque bénéficiaire potentiel de la montée en débit devra donc s'adresser directement au fournisseur d'accès de son choix pour connaître ses nouvelles conditions d'éligibilité. Des réunions publiques seront toutefois organisées avant la mise en service des équipements. Les usagers qui pourraient être concernés recevront un courrier d'invitation dans leur boîte aux lettres.



Trouver une solution pour les « zones blanches » encore existantes !

La Communauté de Communes a demandé à la société Orange de mener une étude spécifique sur les Communes de Burgnac et de Saint Martin le Vieux, secteurs où la montée en débit s'avère insuffisante. Ce travail d'analyse et de recherche doit permettre à terme de trouver et mettre en place des solutions concrètes pour permettre une montée en débit dans ces zones « mal desservies »



Déploiement de la fibre sur les autres communes

Dès 2017, une étude opérationnelle va être menée par DORSAL pour déterminer le périmètre des plaques FttH à retenir avec le rattachement des zones insuffisamment desservies dans le SDAN Pilote.

Le FttH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) va ainsi être déployée d'ici 2021 sur les communes d'Aixe-sur-Vienne, Bosmie l'Aiguille, Séréilhac et St Priest sous Aix. Ce seront plus de 6000 usagers de notre territoire qui vont ainsi bénéficier de cette technologie.

Deux tranches de travaux seront nécessaires pour assurer le « fibrage » de ces communes compte tenu de l'importance et du coût des travaux (plus de 5 millions d'euros dont 2 M€ restent à la charge de la Communauté de Communes).

La durée des travaux devrait s'étaler entre 2018 et 2021, la maîtrise d'œuvre a été confiée au syndicat Dorsal, chargé de la coordination globale des projets du «Limousin».

Les Entreprises

Il est toujours possible aux entreprises qui auraient un besoin spécifique de fibre optique de s'adresser à Axione n° 0 810 87 23 19

Les 4 grandes étapes du déploiement numérique régional



*Initiative privée et publique

Pour tout le reste du territoire «Limousin», DORSAL intervient pour déployer à terme 100% de fibre optique, à travers un processus en 4 phases, voté en 2012. 804 millions d'euros devraient ainsi être investis d'ici 2035.